

Rapport de résultat

Nom du candidat : xxx

N° de candidat :

Examen : Écrit

Date d'examen : 6 et 7 mai 2017

EXEMPLE DE RAPPORT
téléchargé depuis
www.oebc.ca

Ce rapport vise à fournir une rétroaction de votre prestation lors de l'examen écrit et de votre maîtrise des neuf (9) champs d'exercice évalués. Ces renseignements vous aideront à vous préparer en vue d'une reprise de l'évaluation. Cependant, le cas échéant, vous devrez étudier en profondeur tous les champs prévus dans le plan d'examen.

Performance globale

Composante	Degré minimal de performance	Votre note totale	Votre résultat
Examen écrit	1,0	0,97	ÉCHEC

Le tableau ci-dessus indique votre résultat final à l'examen écrit. Votre réussite ou votre échec dépend seulement et UNIQUEMENT de votre note totale en comparaison au degré minimal de performance (DMP), soit la note de passage. Ce degré — qui est de 1,0 — doit être atteint pour réussir l'examen. Si le DMP est atteint ou dépassé, la prestation du candidat est jugée satisfaisante; s'il n'est pas atteint, la prestation du candidat est jugée insatisfaisante. Consultez la rubrique « Réussir l'examen » du site www.oebc.ca pour obtenir des renseignements précis sur la manière dont la note de passage est déterminée.

Remarque : Tant le degré minimal de performance que « votre note totale » sont des scores pondérés. Un tel score pondéré permet d'obtenir des points de comparaison uniformes d'un examen à l'autre pour mesurer la prestation des candidats. Ces scores sont établis en ajustant et en convertissant statistiquement les résultats bruts de manière à créer une échelle commune.

Interprétation du graphique de résultat

Le graphique de résultat ci-dessous présente les grandes lignes de votre prestation lors de l'examen écrit. Ce graphique compare votre prestation au score moyen de l'ensemble des candidats qui subissaient l'examen écrit pour la première fois et qui l'ont réussi. Cela vous aidera à comprendre votre rendement relatif et facilitera les travaux de préparation à la reprise de l'examen. Comme mentionné précédemment, vous devrez, le cas échéant, étudier en profondeur tous les champs prévus dans le plan d'examen.

Chaque champ d'exercice comporte un vaste groupe de compétences que le corps professionnel juge essentielles pour pouvoir pratiquer l'optométrie au Canada. Veuillez consulter le plan d'examen disponible sous la rubrique « Préparation à l'examen » du site Web du BEOC pour en savoir plus à propos de la nature du contenu évalué.

En prenant connaissance du graphique, gardez à l'esprit que l'information fournie à la figure 1 a été calculée uniquement à des fins de rétroaction. Ainsi présentée, l'information ne peut être directement considérée comme étant votre note totale.

Graphique comparatif

La figure 1 présente les résultats que vous avez obtenus dans les neuf champs d'exercice évalués lors de l'examen écrit. Le graphique indique en pourcentage les points que vous avez obtenus par rapport au nombre total de points cumulables pour

chaque champ d'exercice. N'oubliez pas que le nombre total de points cumulables varie, certains champs d'exercice en comptant plus que d'autres. Le volet « évaluation », par exemple, prévoit un plus grand nombre total de points cumulables que le champ « professionnalisme ».

